

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00212

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CLUB DES PARTENAIRES
DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,
M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE,
M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 juin 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160509-D20160021210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160617

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CLUB DES PARTENAIRES DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Club des Partenaires du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne Métropole, en tant qu'association de loi 1901, constitue depuis l'automne 2006 un réseau d'entreprises ayant pour objet d'encourager les dons au profit du Musée d'Art Moderne et Contemporain.

Le Club des Partenaires rend ainsi possible le développement de différentes actions de promotion de l'art contemporain, notamment :

- ✓ porter le Prix des Partenaires, créé en 2009, qui permet à un jeune artiste vivant en France de bénéficier d'une exposition au Musée d'Art Moderne et Contemporain accompagnée d'un catalogue. Il constitue une action originale qui renforce le positionnement du Musée d'une part, sur l'axe « dessin » qui a pris une place importante dans la création contemporaine, et d'autre part, en faveur de la jeune création. Depuis sa création, le Prix a ainsi été attribué à Marina Perez Simao, Anne-Laure Sacriste, Min Jung-Yeon, Pierre Seinturier... Une nouvelle édition du Prix est organisée en 2016,
- ✓ permettre l'enrichissement du fonds, des acquisitions d'œuvres pour la collection du Musée, qui a sa cohérence autour des arts graphiques, du dessin (à ce jour une collection d'une vingtaine de dessins de Françoise Pétrovitch, Rebecca Bournigault, des artistes lauréats du Prix : Marina Perez Simao, Anne-Laure Sacriste, Min Jung-Yeon, Pierre Seinturier...),
- ✓ contribuer au rayonnement du territoire grâce à son Musée, à son appropriation par les acteurs économiques, sensibiliser au Musée, à l'art et à la culture dans les milieux économiques et professionnels... (publicités dans la presse magazine spécialisée, événements, visites...).

La convention encadrant les actions du Club des Partenaires, ses relations avec Saint-Etienne Métropole et le Musée d'Art Moderne et Contemporain, ainsi que les conditions du mécénat, doit être renouvelée. Le projet de convention est proposé ci-joint, pour une durée de trois ans.

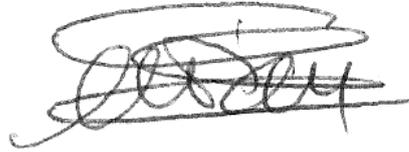
Il est ainsi rappelé l'engagement de ce Club d'entreprises privées aux côtés d'une institution de référence du territoire.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention encadrant les actions menées par le Club des Partenaires du Musée d'art moderne et contemporain,**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU